



REUNION DE QUARTIER - LE TOURNE Avenue du Lieutenant Rouch et D10

COMPTE-RENDU du 21 NOVEMBRE 2014

Etaients présents :

Geneviève Araguas pour **Emilie Zech**, Café Restaurant Le Passage

Nicole Boueix, Coiffeuse

Christophe et Isabelle Bousquet, Riverains

Noura Hannouni, Restauratrice

Dominique Hebrard, Livreur

Monique Lacouture, Riveraine

Patricia Lages, Commerçante

Ophélie Lombard, Riveraine

Alain Pret, Postier

Thierry Rivière, Riverain

Bernard Rodriguez, Boulanger

Maïté Thibault, Fleuriste

Marie Vega, Livreuse

Mme le Maire : Marie-Claude Agullana

Les élus : Philippe Araguas, Virginie Gall, Simone Goyon, Stéphane Gras, Michelle Grimeau, Annick Rivière, Joseph Sajous, Jocelyne Savary.

1 - ACCUEIL et PRESENTATION du PRINCIPE des REUNIONS de QUARTIER

Après avoir accueillie l'ensemble des participants qui sont venus très nombreux à cette 3^{ème} réunion de quartier, Madame Le Maire rappelle que l'objectif poursuivi par la commune, est de créer un espace de convivialité qui favorise la rencontre entre les habitants d'un quartier donné et leurs élus. C'est l'occasion privilégiée de donner à chacun les moyens de s'exprimer, d'échanger, de discuter des projets de la commune et surtout d'évoquer leurs préoccupations quotidiennes au plus près de leur lieu de vie.

Et de la vie sur l'avenue du Lieutenant Rouch, il y en a beaucoup, pour certains même beaucoup trop parfois ! En effet, c'est la rue où se situent les commerces, mais c'est aussi la D10 (axe Langon/Bordeaux) rue très passante s'il en est, voire encombrée par les véhicules tout particulièrement aux heures de pointe et de livraison.

2 - LES PROBLEMATIQUES SOULEVEES

2.1 - Le Stationnement

- ⇒ Le problème majeur exprimé par l'ensemble des commerçants et des riverains reste le stationnement et au-delà les conséquences graves qui peuvent survenir en terme de sécurité. Pour des raisons diverses d'ailleurs que nous allons évoquées ici.
- ⇒ **Les commerçants** sont excédés par les automobilistes qui ne respectent pas ou peu l'arrêt minute, faisant perdre ainsi beaucoup de clients qui ne pouvant se garer à proximité pour faire leurs achats, désertent l'endroit et partent vers des zones commerçantes aux alentours

où les parkings sont plus accessibles. Ce phénomène semble s'amplifier depuis quelques temps précise un commerçant, notamment le dimanche où l'activité économique se trouve directement pénalisée.

- ⇒ Un autre commerçant présente des photos qu'il a lui-même prises, tôt le matin quand les livraisons sont effectuées. Elles montrent une rue totalement paralysée par la circulation très dense à cette heure là et l'impossibilité pour le transporteur de se garer à côté de leur commerce. Les gérants précisent, qu'ils alors sont obligés de sortir faire la circulation, laissant du coup leur magasin sans surveillance et risquant ainsi d'autres problèmes.
- ⇒ Les riverains revendiquent le droit de se garer à proximité de leurs appartements et soulignent que peu de parkings sont disponibles sur la commune en journée. D'autant moins, qu'ils notent que des usagers des communes voisines viennent se garer pour de longues périodes (journée complète voire plusieurs jours) sur l'aire réservée au covoiturage ou encore sur le parking de la crèche, mobilisant ainsi les espaces sur lesquels ils pourraient se rendre pour désengorger l'arrêt minute qui permet aux commerces de drainer plus d'activité. Cependant, conscients des pénalités que cela entraîne pour les commerçants ils s'emploient à faire des efforts même si ceux ci ne sont pas toujours reconnus et génèrent parfois quelques mésententes entre commerçants et riverains.

Il est également mentionné par quelques riverains, le stationnement d'épaves sur les allées Charles de Gaulle qui ne sont toujours pas enlevées. Il est indiqué que les services communaux ont tenté de saisir l'identité des propriétaires de ces véhicules pour qu'ils libèrent la place de stationnement.

Les points d'amélioration en cours et à venir

Madame Le Maire rappelle que les problèmes de stationnement dans cette rue sont récurrents, mais au regard de l'accroissement des automobilistes, la commune a bien conscience que des solutions concrètes doivent être mises en place à court, moyen et long terme et qu'elle s'y emploie activement. Car les commerces contribuent effectivement à dynamiser une ville. C'est bien pour cela que la commune se mobilise.

Des lignes jaunes « interdiction de stationner » ont été peintes très récemment en amont et en aval du trottoir. Même si elle déplore que beaucoup d'usagers n'en tiennent pas compte. Du reste, elle signale que la commune s'est rapprochée de la gendarmerie de Langoiran afin que des verbalisations soient prises envers les contrevenants si besoin.

- ⇒ Elle indique qu'à court terme un rendez-vous est fixé auprès de la DDTE mercredi 26 novembre. Elle souhaiterait un marquage au sol sur l'avenue Rouch, avec identification de places de parking, mention arrêt minute inscrite sur la voie pour renforcer la pose du panneau déjà installé à cet effet. De plus, au regard des photos soumises par le buraliste elle précise qu'elle va demander la possibilité de marquer au sol une ou deux places réservées aux livraisons des commerces.
- ⇒ A moyen terme, une étude menée par les étudiants de l'IUT carrières sociales option "gestion Urbaine est en cours et devrait permettre des améliorations. Ils qui travaillent sur le village de Langoiran-Le Tourne : la restitution de la première phase de leur travail sera présentée le 9 janvier à la mairie de Langoiran.

Un débat s'ensuit, plusieurs idées et suggestions s'échangent. Une semble emporter l'adhésion de tous, il s'agit de la mise en place d'une zone bleue avec utilisation des disques sur cette avenue.

2.2 - La Voirie et environnement

- ⇒ Des personnes demeurant Route de Bordeaux expriment des problèmes réguliers, particulièrement quand il pleut, l'eau rentre depuis la rue dans leur jardin. Ils pensent que la cause est le fossé bouché devant chez eux. Plus largement, ils trouvent que de leurs points de vue l'entretien des fossés sur la commune est très médiocre et mérite plus de soin et de régularité dans le nettoyage.
- ⇒ Une personne se plaint pour sa part d'un nombre considérable de pigeons qui volent à proximité des maisons. La présence de ces volatiles en ville est très diversement appréciée par les citoyens. Si certains prennent plaisir à les nourrir, d'autres se plaignent des nuisances liées aux pigeons : les nuisances sonores, les odeurs, la dégradation des monuments par l'acidité des fientes et les salissures.
- ⇒ Beaucoup de participants se plaignent du ramassage des ordures trop réduit (1/fois par mois) au regard du prix payé au SEMOCTOM. Particulièrement en période d'été les risques sanitaires sont plus grands, les containers avec la chaleur se transforme en nid à germes et/ou parasites et la présence de vers dans les poubelles pose problème. Les élus rappellent que la commune est engagée dans le cadre de la redevance incitative au sein de la CDC. Toutefois, il est rappelé qu'une commission de suivi (composée d'élus de la CDC, du SEMOCTOM et d'un représentant des associations environnementales locales) est chargée d'étudier les demandes, les réclamations et de proposer des évolutions du règlement de collecte et de facturation. Il s'agit d'améliorer le dispositif en faisant du cas particulier étudié, un cas général. Il suffit d'écrire par e-mail contact : redévances@semoctom.com

Les élus soulignent aussi que des travaux sont prévus pour l'amélioration de la station d'épuration. Ils concernent outre Le Tourne, les deux communes avoisinantes Tabanac et Langoiran.

3 - CONCLUSION

Après ces échanges constructifs et forts intéressants, pour nous élus qui sommes à vos côtés pour améliorer votre quotidien, a rappelé Madame Le Maire, elle a invité chacun à poursuivre le dialogue autour du verre de l'amitié.

Fait le 26 Novembre 2014.